

DINANT

28èmes INTERNATIONAUX DE LA VALLEE MOSANE

16 et 17 JANVIER 2016

SOUS LE PATRONAGE DE : La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
La Fédération Francophone des Cercles d'Escrime
La Fédération Wallonie-Bruxelles - ADEPS
La Ville de Dinant et la Commune de Anhée

Organisation: Cercle d'Escrime Bessemans-Dinant
Lieu : Collège Notre-Dame de Bellevue

SAMEDI 16 JANVIER 2016	Appel	Scratch	Début	Finale
Minimes Fleuret Hommes	8h30	8h45	9h00	15h00
Cadets Epée Dames	9h00	9h15	9h30	13h00
<i>« Challenge Maître Bessemans » et « Circuit des Jeunes Lames »</i>				
<i>Poussins Fleuret Mixte</i>	9h30	9h45	10h00	14h30
<i>Pupilles Fleuret Dames</i>	13h00	13h15	13h30	17h00
Minimes Epée Hommes	13h30	13h45	14h00	18h00

DIMANCHE 17 JANVIER 2016

Seniors Epée Dames	8h00	8h15	8h30	14h30
<i>« Challenge du Bourgmestre de la Ville de Dinant »</i>				
<i>Seniors Epée Hommes</i>	8h30	8h45	9h00	13h00
<i>« Challenge Maître Bessemans » et « Circuit des Jeunes Lames »</i>				
<i>Pupilles Fleuret Hommes</i>	9h00	9h15	9h30	14h00
Vétérans Epée Mixte	13h30	13h45	14h00	16h30

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 12 JANVIER 2016 à 23h59'59''

LAHAUT Bérangère

EMAIL : bessemans.dinant@escrime-ligue.be

RENSEIGNEMENTS : Maître BESSEMANS 0475.67.38.92 ou Fax : 082/61.15.17

EMAIL : bessemans@skynet.be

La vente et les réparations du matériel d'escrime seront assurées pendant la durée des épreuves

REGLEMENT

INTERNATIONAUX DE LA VALLEE MOSANE

Catégories	Poussins	nés en 2006 et 2007	Dimension des Lames	N° 0
	Pupilles	nés en 2004 et 2005		N° 2
	Minimes	nés en 2002 et 2003		N° 4 ou 5
	Cadets	nés en 1996 2000 et 2001		N° 5
	Juniors	nés en 1995, 1997 et 19978	N° 5	
	Seniors	nés en 1995 et avant		N° 5

Les épreuves sont ouvertes à tous les escrimeurs belges et étrangers, titulaires d'une licence nationale.

La tenue complète et la sous-veste aux normes FIE minimum de 350n sont obligatoires.

Les tireurs sont priés de ne laisser aucune valeur dans les vestiaires.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

ARBITRAGE :

Les cercles présentant 3 tireurs dans la même arme, ou 4 tireurs dans des armes différentes doivent mettre un arbitre à disposition du Directoire technique. A partir de 7 tireurs, un 2e arbitre doit être mis à disposition du Directoire technique. A défaut, une amende de 75€ sera réclamée par arbitre manquant.

ENGAGEMENT : Le droit d'engagement est fixé à

12€ par tireur,

14€ pour les participants au Circuit des Jeunes Lames

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre logement à des tarifs préférentiels
petit déjeuner compris

Hôtel IBIS Tf 0032(0) 82.21.15.00 Fax : 0032(0)82.21.15.79

email : hotelibis.dinant@belgacom.net chambre double ou single 69,90 €

